
PROCEDURES OPERATIONNELLES STANDARD (SOP)

TRANSPORT AERIEN DE CARGO HUMANITAIRE VERS LES ZONES D'ACCES DIFFICILE / ZONES ENCLAVEES

Mise à Jour : Janvier 2023

APERÇU

Ce document (SOP) donne un aperçu du service de transport aérien de cargo humanitaire vers les Zones d'Accès Difficile (ZAD) facilité par le Cluster Logistique, décrit les procédures d'accès aux services, ainsi que les conditions dans lesquelles ce service est fourni.

L'objectif du transport aérien est de répondre aux urgences humanitaires, de soutenir l'acheminement d'articles humanitaires à aux populations touchées dans des localités difficiles d'accès, enclavées ou affectées par des chocs sécuritaires voire d'autres facteurs contextuels qui rendent le transport routier impossible. Le service n'est pas destiné à remplacer les capacités logistiques d'autres organisations, ni à concurrencer le marché commercial. Il vise plutôt à combler les lacunes identifiées et à fournir une option de dernier recours au cas où d'autres services ne seraient pas disponibles.

Ce service est assuré depuis la mise en place d'UNHAS au Burkina Faso, et sera maintenu (i) tant que les besoins perdurent, et (ii) que les financements et les capacités opérationnelles sont disponibles. Le cluster logistique assure la coordination du service de cargo humanitaire aérien depuis mai 2022.

Ce document sera mis à jour régulièrement, et lors de chaque modification importante des services fournis. Les versions mises à jour seront partagées sur la page Web des opérations du cluster logistique au Burkina Faso (<https://logcluster.org/ops/bfa20a>) et partagées via la liste de diffusion.

NOTES CLÉS À L'INTENTION DES UTILISATEURS

- Toutes les communications, les demandes de services doivent utiliser le formulaire de [Demande de Service Logistique \(DSL\)](#) et tous les documents liés au service doivent être envoyés à burkinafaso.clustercargo@wfp.org.
- Le service est fourni sur la base des conditions financières (recouvrement partiel des coûts) définies par le comité de direction de UNHAS au Burkina Faso ; en fonction de la destination (les zones enclavées, reconnues comme telles par le HCT, ou les zones d'accès difficile).
- Seules les agences des Nations Unies, les organisations humanitaires internationales et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales ou nationales enregistrées auprès du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et opérant au Burkina Faso sont autorisées à utiliser ces services (« Utilisateurs de Services »).
- Le Cluster Logistique n'est pas responsable des dommages aux cargaisons qui pourraient survenir pendant le transport.
- La mise en œuvre de tous les services dépend de la situation sécuritaire et des prévisions météorologiques ; ceux-ci peuvent avoir une incidence sur les horaires et l'accès.
- Le service de transport aérien sera fourni conformément aux priorités fixées par l'équipe humanitaire pays (HCT). À ce sujet, une cellule de priorisation – destinée à assurer le respect des priorités fixées par le HCT – a été mise en place au sein

de l'ICCG. La cellule de priorisation approuvera toute demande de cargo aérien et transmettra ses décisions au cluster logistique et à UNHAS pour mise en œuvre.

- Il ne peut y avoir qu'une seule origine/destination sur un Formulaire de Demande de Service Logistique.
- Les marchandises nécessitant une manutention spéciale doivent avoir leur propre DSL. Il s'agit de clarifier la cargaison qui nécessite une manutention et un mouvement spécialisé(e)s.
- Le service sera planifié en fonction de la disponibilité de la capacité de transport (fournie par UNHAS), de l'accès, de la sécurité et des autorisations (p. ex. demandes de transport de marchandises dangereuses).
- Le service de cargo humanitaire aérien est assuré au départ des hubs régionaux du cluster logistique, c'est-à-dire Ouahigouya, Kaya, et Fada. En raison des contraintes d'accès – entre autres pour l'acheminement du fuel pour les hélicoptères –, le hub de Dori n'est pour le moment pas utilisé comme point de départ des rotations aériennes.
- Il est de la responsabilité de l'Utilisateur du Service d'apporter sa cargaison à l'entrepôt du cluster logistique concerné par ses propres moyens aussitôt que la demande de transport a été approuvée.
- Les Utilisateurs du Service seront responsables du déchargement de l'hélicoptère au lieu d'arrivée (même pendant le week-end).

REMARQUE : Les « localités accessibles » peuvent varier, les Utilisateurs du Service sont encouragés à soumettre leur DSL dès que possible pour permettre au Cluster Logistique d'évaluer la possibilité et la nécessité d'effectuer la livraison par voie aérienne.

COMMENT ACCÉDER AUX SERVICE DE TRANSPORT AÉRIEN

- Les Utilisateurs du Service doivent soumettre un formulaire de [Demande de Service Logistique \(DSL\)](#) dûment rempli si possible une (1) semaine, et au minimum trois (3) jours avant la date escomptée de livraison dans les hubs régionaux du cluster logistique. La DSL doit être envoyée sous forme de fichier Microsoft Excel à : burkinafaso.clustercargo@wfp.org.
- Une DSL pour le service de transport aérien ne peut avoir que :
 - Un seul endroit où la cargaison sera déposée (dans le champ « ORIGINE (ville) ») ;
 - Une seule date à laquelle la cargaison sera déposée (dans le champ « Chargement prêt le (date) ») ;
 - Un seul endroit où la cargaison sera restituée / transportée (dans le champ « DESTINATION ») ;

PROCEDURE

- La DSL peut être téléchargée sur le site Web du Cluster Logistique au lien suivant : <https://logcluster.org/document/burkina-faso-formulaire-de-demande-de-service-logistique-dsl>.
- Les guidelines pour remplir la DSL peuvent être trouvées sur le site Web du Cluster Logistique au lien suivant : <https://logcluster.org/document/burkina-faso-instructions-dutilisation-de-la-demande-de-service-logistique>.
- Les utilisateurs du service doivent fournir le(s) numéro(s) de bon de commande de leur organisation pour la cargaison (dans le champ « Référence de l'expéditeur »).

- Les Utilisateurs du Service sont tenus de soumettre des copies d'une liste de colisage et/ ou d'une facture non-commerciale avec la DSL.
- Le Cluster Logistique confirmera la réception de la DSL dans les 24 heures et :
 - S'assurera qu'elle est remplie correctement ;
 - Comptabilisera tous des éléments au cours de la réception ;
 - S'assurera que la justification est incluse ;
 - S'assurera que la cellule de priorisation a validé la demande.
 - Demandra des éclaircissements ou des documents supplémentaires si nécessaire.

REMARQUES ADDITIONNELLES

- À ce stade, aucun engagement n'a été pris pour fournir le service demandé.
- En cas de problème, le Cluster Logistique communiquera la raison pour laquelle le service ne peut être fourni à ce moment et proposera d'autres solutions à l'Utilisateur du Service :
 - Le transport terrestre (si la destination n'est pas considérée comme ZAD)
 - La possibilité d'annuler la demande ou de la placer en attente.
- En cas de demandes d'informations additionnelles, il y a une limite d'une semaine pour fournir toutes les informations demandées et/ou les documents supplémentaires, ou pour conclure un accord concernant les DSL « en attente ». Si les renseignements et/ou documents demandés ne sont pas reçus dans les temps, les DSL seront annulées.
- Une fois les demandes approuvées, le cluster logistique consolidera toutes les requêtes de fret aérien reçues et les transmettra à UNHAS.
- Une fois le plan de transport hebdomadaire établi par UNHAS, le cluster logistique partagera ces informations aux organisations concernées et leur demandera d'acheminer leur cargo vers les points de départ concernés (les hubs du cluster de Kaya, Ouahigouya, Fada, et Ouaga).
- Le cluster logistique se chargera de :
 - Vérifier la conformité du cargo avec les demandes et avec le plan de transport approuvé.
 - Transporter le cargo vers les héliports
 - Charger les hélicoptères
- L'Utilisateur du Service est responsable de la réception et du déchargement du cargo au point de destination.
- Le demandeur de service doit confirmer la réception en signant la lettre de transport, qui accompagne la cargaison.
- Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'envoi doivent être envoyées à : burkinafaso.clustercargo@wfp.org.

Le processus ci-dessus est résumé dans le workflow de l'**annexe 1**.

LIMITATIONS ET CONDITIONS DES SERVICES

- Seules les agences des Nations Unies, les organisations humanitaires internationales et les organisations non gouvernementales (ONG) internationales ou nationales opérant au BFA sont autorisées à utiliser ces services (« Utilisateurs de service »).
- Lorsqu'il fournit des services dans le cadre de ces SOP, le Cluster Logistique / PAM agit en tant qu'agent pour les Utilisateurs du Service/ organisations requérantes. Le Cluster Logistique / PAM n'assume aucune responsabilité pour le transport et/ou toute perte ou dommage aux marchandises transportées. Les Utilisateurs du Service sont chargés de prendre des dispositions adéquates pour assurer leur cargo. Le Cluster Logistique / PAM met les services en œuvre de bonne foi et veillera à ce que les services soient exécutés avec la diligence requise.
- Les demandes sont soumises à la disponibilité des ressources et seront traitées conformément aux priorités fixées par l'équipe humanitaire pays.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'EMBALLAGE DE LA CARGAISON

- Les organisations requérantes doivent s'assurer que leur cargo est emballé de façon appropriée et répond aux exigences physiques du transport aérien. Le Cluster Logistique se réserve le droit de refuser les cargaisons qui n'ont pas été correctement emballées, car un emballage inapproprié peut entraîner un retard de transport et une réduction de l'espace pour d'autres organisations.
- Le destinataire final, la destination et les contacts doivent être clairement indiqués dans la demande et sur la cargaison (ainsi que toute exigence particulière de manutention).

ARTICLES VOLUMINEUX ET SURDIMENSIONNÉS

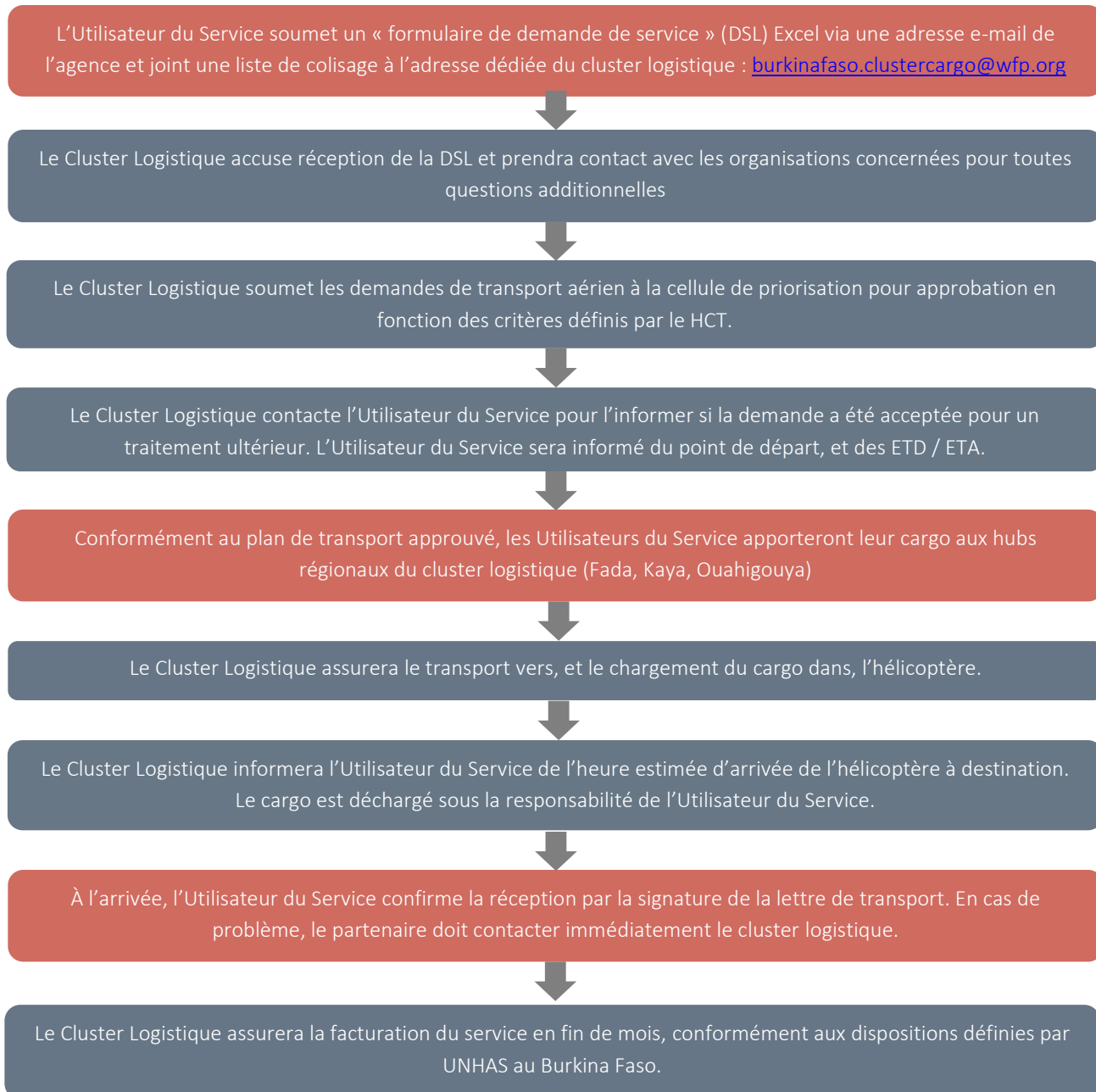
- Les articles volumineux, longs, surdimensionnés, etc. seront transportés en fonction de la capacité disponible.

MARCHANDISES DANGEREUSES


- UNHAS peut accepter le transport de marchandises dangereuses au cas par cas, en respectant les réglementations de l'ICAO en vigueur. Une consultation avec le Cluster Logistique est requise avant de soumettre une DSL pour ce type de cargo.

ANNEXE 1 – Workflow du Transport Aérien d’Urgence

Un résumé des étapes du service de transport aérien est pourvu que dans le workflow ci-dessous :



 Étapes à suivre par l’Utilisateur du Service  Mesures prises par le Cluster Logistique / PAM

 Mesures à prendre en matière de logistique UNHAS / PAM